

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Hamid HAMLIL à Virginie REY, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 février	Le 18 février	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	44

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2021-02-20 Acquisition foncière de parcelles dans le cadre de la démarche de restauration au niveau du projet « Traversée de Delle »-Parcelles appartenant à la ville de Delle et au Conseil Départemental 90

Rapporteur : Jean-Jacques DUPREZ

Pour répondre à l'objectif « Augmenter la capacité hydraulique en crue par décaissage de berges lorsque le foncier le permet » du projet de restauration de l'Allaine dans la traversée de Delle, l'acquisition de plusieurs parcelles est nécessaire.

La description de ces terrains est la suivante :

1/ Propriétaire des terrains : Ville de Delle :

Parcelles cadastrées :

- Delle : Section BK – Parcelle 148 pour une superficie de 456 m²
- Delle : Section BK – Parcelle 120 pour une superficie de 159 m²
- Delle : Section BC – Parcelle 32 pour une superficie de 20 m²

Soit une surface foncière totale d'environ 635 m².

2/ Propriétaire des terrains : Conseil Départemental du Territoire de Belfort :

Parcelles cadastrées :

- Delle : Section BC – Parcelle 33 pour une superficie de 148 m²
- Delle : Section BC – Parcelle 31 pour une superficie de 62 m²

Soit une surface foncière totale d'environ 210 m².

Il est proposé d'acquérir ces parcelles à l'euro symbolique. Il est précisé que la Communauté de communes du Sud Territoire prendra à sa charge tous les frais annexes liés à cette cession (frais de notaire, ...) ainsi que l'entretien des parcelles et notamment la coupe des arbres.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider l'acquisition foncière des terrains concernés,
- de procéder aux démarches de bornage pour leur cession,
- de fixer le montant de ces acquisitions à l'euro symbolique,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces prises de décision.

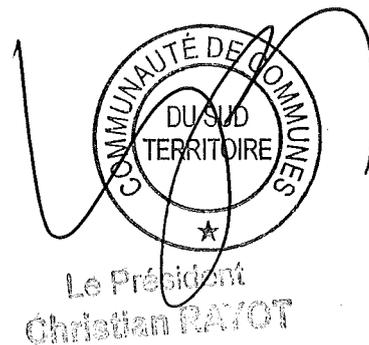
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 05/03/2021

Le Président,



Le Président,

A circular stamp of the Communauté de Communes du Sud Territoire is overlaid with a handwritten signature. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE' and a star at the bottom. Below the stamp, the name 'Christian RATOT' is printed.

Le Président
Christian RATOT